

Les ressources de l'Amicale des Retraités du Crédit Mutuel Océan (ARCMO).

Deux sources de financement :

- **Les cotisations des adhérent·e·s**, prélevées chaque année après l'Assemblée Générale (mars/avril).
- **La Fédération du Crédit Mutuel Océan**, qui soutient le développement et la réalisation des activités de notre amicale.

Grâce à sa contribution, nous pouvons maintenir une cotisation annuelle raisonnable et proposer des activités variées et accessibles.

L'Entreprise Crédit Mutuel Océan acte ainsi sa reconnaissance envers les Femmes et les Hommes dont vous faites partie et qui ont contribué à construire l'Entreprise d'aujourd'hui.

Chaque année, une délégation du Conseil d'Administration de l'ARCMO rencontre la Direction et la Présidence afin de faire le bilan de l'année écoulée et présenter les projets de l'Amicale.